



## SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC

### EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq et le 28 janvier à 14 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 22 janvier 2025.

#### DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Président : M. Frédéric SOULIER - Conseillers communautaires : M. Yves GARY - M. Christian PRADAYROL - M. Jean-Paul FRONTY - M. Henri SOULIER - M. Julien BOUNIE  
Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillère départementale : Mme Pascale BOISSIERAS  
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseillère régionale : Mme Anabelle REYDY  
Conseil Départemental du Lot : M. Frédéric GINESTE  
C.C.I. de la Corrèze : Présidente : Mme Françoise CAYRE  
Communauté de Communes CAUVALDOR : Président : M. Jean-Claude FOUCHÉ  
Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger LAROUQUIE

#### DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Conseil Départemental de la Corrèze : Vice-Président : M. Francis COMBY - Conseillère départementale : Mme Frédérique MEUNIER  
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Vice-Président : M. Philippe NAUCHE - Conseillers régionaux : M. Pascal CAVITTE - M. Valéry ELOPHE  
C.C.I. du Lot : Président : M. Jean HUGON

#### DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Marie-Christine LACOMBE représentant M. François PATIER - Conseillers communautaires : M. Walter MAMMOLA représentant Monsieur Jean-Louis LASCAUX - M. Eddie MARCOS représentant Mme Alexandra DOUSSAUD  
Conseil Départemental de la Corrèze : Conseiller départemental : M. Jean-Jacques DELPECH représentant M. Pascal COSTE

#### DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Philippe VIDAU donne pouvoir à Monsieur Julien BOUNIE

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie MARCOS pour remplir les fonctions de secrétaire.

**OBJET DE LA DELIBERATION : Adoption du procès-verbal du comité syndical du 21 octobre 2024**

**RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE**



## SYNDICAT MIXTE POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DE L'AERODROME BRIVE-SOULLAC

### PROCES-VERBAL de la séance du COMITE SYNDICAL du lundi 21 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 21 octobre à 09 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

#### DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Frédéric SOULIER, M. François PATIER, M. Yves GARY, M. Christian PRADAYROL, M. Jean-Louis LASCAUX, M. Julien BOUNIE

Conseil Départemental de la Corrèze : M. Francis COMBY, Mme Frédérique MEUNIER

Communauté de Communes CAUVALDOR : M. Jean-Claude FOUCHÉ

C.C.I. de la Corrèze : Mme Françoise CAYRE

Ville de Terrasson : M. Roger LAROUQUIE

#### DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Jean-Paul FRONTY, M. Philippe VIDAU, M. Henri SOULIER, Mme Alexandra DOUSSAUD

Conseil Départemental de la Corrèze : M. Pascal COSTE, Mme Pascale BOISSIERAS

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : M. Philippe NAUCHE, M. Pascal CAVITTE, Mme Anabelle REYDY, M. Valéry ELOPHE

Conseil Départemental du Lot : M. Frédéric GINESTE

C.C.I. du Lot : M. Jean HUGON

#### DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Marie-Christine LACOMBE représentant M. Philippe VIDAU, Mme Sylvie LORENZON représentant M. Henri SOULIER, M. Eddie MARCOS représentant Mme Alexandra DOUSSAUD

Conseil Départemental de la Corrèze : M. Gérard SOLER représentant M. Pascal COSTE

#### DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Jean-Paul FRONTY donne pouvoir à M. François PATIER

---

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie MARCOS pour remplir les fonctions de secrétaire.

---

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 2 OCTOBRE 2024**

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Il s'agit d'approuver le procès-verbal de la séance du comité syndical du 2 octobre 2024.

Adopté à l'unanimité

**2024-22 - SUITE AUX ELECTIONS LEGISLATIVES, INSTALLATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUSSE VALLEE DE LA DORDOGNE (CAUVALDOR)**

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Le comité syndical a installé M Jean-Claude Fouché en qualité de délégué titulaire représentant la communauté de communes Causse Vallée de la Dordogne suite à la démission de M. Christophe Proença.

Nombre de membres en exercice : 23  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de suffrages exprimés : 16

Adopté à l'unanimité

Votes : Pour : 16  
Contre : 0  
Abstention : 0

**2024-23 - RENOUELEMENT DU BUREAU : ELECTION DES MEMBRES**

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Suite à la démission de Monsieur Christophe Proença un poste de membre est vacant au sein du bureau du syndicat. Suite à l'installation des nouveaux délégués titulaires du comité syndical, il est donc procédé à l'élection du membre du bureau par vote à main levée comme adopté à l'unanimité. M. Jean Claude Fouché est élu membre du bureau.

Nombre de membres en exercice : 23  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de suffrages exprimés : 16

Adopté à l'unanimité

Votes : Pour : 16  
Contre : 0  
Abstention : 0

**2024-24 - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : ELECTION DES MEMBRES**

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Suite à la démission de Monsieur Christophe Proença un poste de membre titulaire est vacant au sein de la commission d'appel d'offres du syndicat. Suite à l'installation des nouveaux délégués titulaires du comité syndical et au dépôt d'une seule liste, il est donc procédé à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres par vote à main levée comme adopté à l'unanimité. La liste qui a fait acte de candidature est élue à l'unanimité composant ainsi les membres titulaires et suppléants de la CAO.

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 15  
Nombre de suffrages exprimés : 16

Adopté à l'unanimité

Votes : Pour : 16  
Contre : 0  
Abstention : 0

**2024-25 - COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICES PUBLICS (DSP) : ELECTION DES MEMBRES**

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Suite à la démission de Monsieur Christophe Proença un poste de membre titulaire est vacant au sein de la commission de délégation de service public du syndicat. Suite à l'installation des nouveaux délégués titulaires du comité syndical et au dépôt d'une seule liste, il est donc procédé à l'élection des membres de la commission de délégation de service public par vote à main levée comme adopté à l'unanimité. La liste qui a fait acte de candidature est élue à l'unanimité composant ainsi les membres titulaires et suppléants de la commission de délégation de service public.

Nombre de membres en exercice : 23  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de suffrages exprimés : 16

Adopté à l'unanimité

Votes : Pour : 16  
Contre : 0  
Abstention : 0

**2024-26 - COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) : DESIGNATION DES MEMBRES**

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Suite à la démission de Monsieur Christophe Proença un poste de membre titulaire est vacant au sein de la commission consultative des services publics locaux. Suite à l'installation des nouveaux délégués titulaires du comité syndical et vu la candidature déclarée de M. Jean-Claude Fouché, il est donc procédé à l'élection du membre vacant de la commission consultative des services publics locaux. M. Jean-Claude Fouché est élu à l'unanimité.

Nombre de membres en exercice : 23  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de suffrages exprimés : 16

Adopté à l'unanimité

Votes : Pour : 16  
Contre : 0  
Abstention : 0

**2024-27 - RENOUVELLEMENT D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE PERSONNALISEE**

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Suite à la démission de Monsieur Christophe Proença un poste de membre suppléant est vacant au sein du conseil d'administration de la régie. Suite à l'installation des nouveaux délégués titulaires du comité syndical et vu la candidature déclarée de M. Jean-Claude Fouché, il est donc procédé à l'élection du membre suppléant du conseil d'administration de la régie. M. Jean-Claude Fouché est élu à l'unanimité.

Nombre de membres en exercice : 23  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de suffrages exprimés : 16

Adopté à l'unanimité

Votes : Pour : 16  
Contre : 0

Abstention :0

**2024-28 - GROUPE DE TRAVAIL « DEVELOPPEMENT DES LIGNES AERIENNES » : DESIGNATION DES MEMBRES**

Suite à la démission de Monsieur Christophe Proença un poste de membre suppléant est vacant au sein du groupe de travail « développement des lignes aériennes ». Suite à l'installation des nouveaux délégués titulaires du comité syndical et vu la candidature déclarée de M. Jean-Claude Fouché, il est donc procédé à la désignation du membre. M. Jean-Claude Fouché est élu à l'unanimité.

Nombre de membres en exercice : 23  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de suffrages exprimés : 16

Adopté à l'unanimité

Votes : Pour : 16  
Contre : 0  
Abstention :0

**2024-29 - AMENAGEMENT DES LOTS DE LA ZONE D'ACTIVITES - LANCEMENT D'UN CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE**

RAPPORTEUR :Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Le programme d'aménagement des lots de la zone d'activités (ses principales caractéristiques, le coût estimatif des travaux) a été validé par le comité syndical. La réalisation de ces équipements implique la conclusion d'un marché de maîtrise d'œuvre avec un groupement pluridisciplinaire. Le comité syndical a décidé de lancer un concours restreint de maîtrise d'œuvre conformément au code de la commande publique. Le nombre d'équipes concourantes a été arrêté à 3. La prime attribuée à chaque équipe ayant remis des prestations conformes au règlement de consultation a été fixée. La composition du jury a été arrêtée. Monsieur le Président a reçu délégation pour désigner par arrêté les personnes indépendantes membres du jury pour leurs qualifications professionnelles identiques à celles des concurrents et l'intérêt de leur participation au regard de l'objet du concours. Enfin les modalités d'indemnisation ont été arrêtées.

Nombre de membres en exercice : 23  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de suffrages exprimés : 16

Adopté à l'unanimité

Votes : Pour : 16  
Contre : 0  
Abstention :0

Toutes les délibérations précitées peuvent être consultées dans leur texte intégral au secrétariat du Syndicat Mixte, en mairie de Brive, Place Jean Charbonnel, 19312 Brive Cedex.

Nombre de membres en exercice : 23  
Nombre de membres présents : 16  
Nombre de suffrages exprimés : 17

**Adopté à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme

Votes : Pour : 17  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le Président

Julien BOUNIE

